



Ventes de mes parts sociales

Par **vkf**, le **03/02/2010** à **10:05**

Bonjour,

Je suis co-gérant d'une SARL d'un capital de 2000 euros, lors du dernier bilan il eut un bénéfice de 1829 euros en report a nouveau sous forme de capitaux propres.

A la création, j'ai la moitié des parts d'une valeur de 1000euros (10 euros /part sociales) et en plus un apport en numéraire de 3700 euros.

Nous avons un quelques contrat en cours avec des communes, des constructeurs... horizon calme.

Si je revends mes parts et récupere mon compte courant d'associé,

Quelle somme puis-je espérer à la revente par rapport aux bénéfices, portefeuille client, le stock ...?

Cordialement